

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du Vendredi 13 Mai 2022, s'est réuni le Jeudi 19 Mai 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Roland TABART
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Pascal HERISSON
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE BONO : Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET (départ à 19h00)
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOMELEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD (arrivée à 18h30)
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHÉC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean - Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO : Guy DERBOIS a donné pouvoir à Anne TESSIER-PETARD
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT à partir de 19h
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Sylvie SCULO Katy a donné pouvoir à CHATILLON-LEGALL

Affiché le 23/05/2022

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

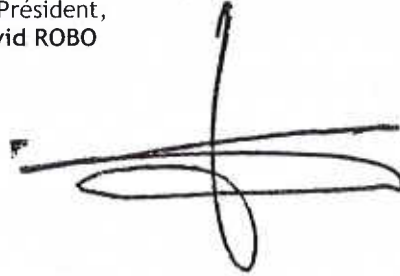
ID : 056-200067932-20220519-220519_DEL14-DE

THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO
VANNES : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID
VANNES : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique Jean
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

MEUCON : Pierrick MESSEGER

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops back down and then a horizontal line that loops back to the left, forming a stylized, abstract shape.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**REPRESENTATION DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION
AU SEIN DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITE BRETAGNE SUD (UBS)**

Monsieur Yves BLEUNVEN présente le rapport suivant :

L'agglomération est appelée à être représentée au sein de la Fondation de l'UBS. Cette représentation complète les représentations déjà proposées :

<i>Instance représentative</i>	<i>Siège</i>	<i>Représentant(s) titulaire(s)</i>	<i>Représentant(s) suppléant(s)</i>
DEEFI			
Fondation - Université Bretagne Sud	1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant	Patrice KERMORVANT	Jean-Pierre RIVERY

Il vous est proposé :

- de valider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations énoncées ci-dessus ;
- de procéder à la désignation des représentants de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération au sein de cette structure ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ